NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

85 N° 3 1963

Lettre du 6 janvier 1963 à tous les évêques et autres Pères du Concile du Vatican II

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 295 - 301

https://www.nrt.be/it/articoli/lettre-du-6-janvier-1963-a-tous-les-eveques-et-autres-peres-du-concile-du-vatican-ii-1707

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Lettre du 6 janvier 1963 à tous les Evêques et autres Pères du Concile du Vatican II. — (Texte latin dans *L'Oss. Rom.*, 8 févr. 1963. — Trad. franç. de *La Croix*, du 8 février 1963, revue par la *N. R. Th.*).

En la fête de l'Epiphanie, le Souverain Pontife a adressé une lettre personnelle à tous les Pères du Concile. Il y indique la tâche qui les attend en 1963, décrit ce que doit être la coopération des prêtres et des laïcs, fixe à nouveau les objectifs que poursuit le Concile.

« Vénérable et bien-aimé Frère,

Nous gardons continuellement devant les yeux la vision de cette majestueuse assemblée d'évêques que Nous avons admirée dans la Basilique de Saint-Pierre au moment de la première session du II^me^ Concile oecuménique du Vatican. Après avoir célébré la fête de l'Immaculée Conception et décerné les honneurs des autels aux Bienheureux Julien Eymard, Antoine Pucci et François da Camporosso, Nous avons pris congé des Pères du Concile, et, depuis, Notre cœur est toujours resté en union spirituelle avec eux tous.

Et maintenant, tandis que la liturgie nous fait passer du mystère de la Grotte de Bethléem à celui de l'Epiphanie du Seigneur, le Roi glorieux et immortel des siècles et des peuples, rien ne Nous est plus cher que de revenir, dans Nos pensées et Nos paroles, à l'affaire importante et sacrée du Concile, auquel toute cette nouvelle année sera consacrée, et vers lequel, de tous les points de la terre, se porteront les préoccupations des hommes dans une harmonieuse unité des cœurs, des voix et des œuvres.

Tout le monde, dans les milieux intéressés, sait bien que ces mois de l'année 1963, — plus précisément la période qui va du 6 janvier, fête de l'Epiphanie, au 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, — doivent être considérés comme une vraie continuation des travaux conciliaires, heureusement commencés au mois d'octobre 1962. Par les exposés doctrinaux et les données de l'expérience pastorale, dans des discussions menées avec liberté et respect, l'on est arrivé, pendant ces premières semaines, à établir une méthode de procéder sûre et précise, qui permettra d'achever ensuite le travail de façon plus rapide et plus aisée.

CONTINUATION DU CONCILE OECUMÉNIQUE

Avant tout, il importe qu'on ait le sens de la continuité ininterrompue du Concile, même si les évêques qui, unis au Pape, en constituent la structure, se trouvent pour le moment, en raison de leur devoir pastoral, physiquement éloignés. Ils doivent, cette année, sentir et manifester entre eux des liens très étroits d'union spirituelle.

Il est notoire que les expressions et les fruits des relations sociales entre les peuples se sont beaucoup améliorés en ces dernières années, grâce à une action qui s'exerce même à distance; il est permis et souhaitable d'appliquer et d'utiliser, **de la meilleure manière possible, ces facilités au profit de l'Eglise universelle.**

Il importe au plus haut point de garder entière et intacte cette sainte cohésion du corps des évêques qui, dans leur union au Souverain Pontife, donnent son sens profond et primordial à l'œuvre conciliaire. Ceci doit se produire d'abord à Rome, au Vatican, dans les vastes administrations où, avec dévouement et empressement, on assure le gouvernement de l'Eglise Universelle; dans les Instituts où l'on enseigne les sciences sacrées; au siège des œuvres de piété et de charité, bref sous les yeux mêmes du Vicaire de Jésus-Christ. Ensuite, cela doit être accompli également à tous les points du monde, où la hiérarchie sacrée est organisée et s'applique aux mêmes travaux, en parfaite union spirituelle avec le Souverain Pontife et par la force du Saint-Esprit qui « a établi les évêques pour diriger l'Eglise de Dieu » (Act. 20, 28).

QUELQUES POINTS FONDAMENTAUX SOUMIS À LA RÉFLEXION

L'expérience des premières réunions conciliaires et des contacts personnels et *collectifs avec les Vénérables Pères du Concile oecuménique, Nous suggère* le rappel de quelques points que Nous croyons de la plus grande importance; spécialement dans l'attente des développements ultérieurs du Concile, soit durant les huit mois de travail quasi invisible et secret, mais en fait très utile et efficace, des diverses Commissions selon leur compétence, soit ensuite — comme Nous l'espérons — durant la dernière phase du travail, qui commencera à Rome au mois de septembre, jusqu'à la clôture du Concile.

Nous réduisons à quatre ces points, afin de les présenter de façon plus distincte et plus claire. Ils concernent surtout le travail des huit mois qui vont de la fête de l'Epiphanie à celle de la Nativité de la Sainte Vierge. En leur temps, d'autres indications opportunes suivront.

Voici les points que Nous avons l'intention de traiter:

I. — La Commission cardinalice de coordination et direction, annoncée le 6 décembre et constituée le 17 du même mois, qui est présidée par Notre cher fils le Cardinal Amleto Giovanni Cicognani, Notre Secrétaire d'Etat.

II. — Zèle actif, de la part de ceux qui sont loin de Rome, pour rester en communication avec le centre du Concile.

III. — Volonté, toujours plus ferme, de la part des clercs et des laïcs, d'aider le Concile, de prier pour son succès, de susciter à son égard l'intérêt universel, de mener une vie sainte et sanctifiante.

IV. — Large ouverture du 21e Concile oecuménique, qui veut embrasser les multiples aspects et intentions de l'Eglise du Christ.

I. LA NOUVELLE COMMISSION CARDINALICE, RÉCEMMENT CONSTITUÉE

L'invitation faite à des personnalités de très haut rang de participer à cette Commission de coordination des travaux du Concile durant ces huit mois de sa continuation — malgré le fait que plusieurs d'entre elles résident en dehors du Vatican — correspond à des considérations d'estime pour les Cardinaux nommés et en même temps elle traduit le souci de tenir particulièrement compte de l'expérience acquise dans le travail fourni dans les diverses Commissions qui constituent comme le corps du Concile[1].

1. Cette Commission de coordination est composée de LL. EE. les cardinaux Liénart, archev. de Lille; Suenens, archev. de Malines-Bruxelles; Spellman, archev. de New York; Doepfner, archev. de Munich; Confalonieri, secrétaire de la Congrégation Consistoriale et Urbani, patriarche de Venise.

Le secrétariat de la Commission est constitué de S. Exc. Mgr Felici, secrétaire général du concile, et des cinq sous-secrétaires du concile, LL. EE. NN. SS. Morcillo Gonzalez, archev. de Saragosse; Villot, archev. coadj. de Lyon; Krol, archev. de Philadelphie; Kempf, év. de Limburg et Nabaa, archev. de Beyrouth pour les Melkites (*L'Oss. Rom.*, 17-18 déc. 1962; cfr *La Doc. Cath.*, 1963, col. 22).

Cette Commission, qui est la plus récente et qui tient la première place, ne supprime pas du tout ni ne diminue la tâche des autres, mais l'organise mieux et la définit plus clairement, dans la perspective du plan général et des objectifs du Concile.

Elle sera aidée par le Secrétariat Général du Concile — c'est-à-dire le Secrétaire Général et les cinq Sous-Secrétaires adjoints — avec la diligence dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa fonction, rôle d'exécution, certes, mais délicat et de grande importance et utilité.

II. RELATIONS ENTRE LE CENTRE DU CONCILE ET LES PÈRES DEMEURANT HORS DE ROME

a) *Devoir du Pontife romain et des évêques au Concile oecuménique.*

Le Concile reçoit, comme c'est normal, son orientation générale du Pape, qui l'a convoqué; mais en même temps, il appartient aux évêques de veiller sur son libre développement. Il sera nécessaire que le Pape confirme en forme officielle et définitive les décrets, qui recevront de son autorité apostolique valeur et force de loi; mais il incombe aux Pères conciliaires de proposer ces saints décrets, de les examiner mûrement, de les rédiger en une forme adaptée et enfin d'y apposer leur signature avec le Pontife Romain. A ce point de vue, il convient de considérer attentivement ce qui est rapporté au chapitre XV des Actes des Apôtres au sujet du Concile de Jérusalem et de l'envoi à Antioche de Paul et Barnabé, accompagnés de Jude surnommé Barsabas, et de Silas (cfr vv. 1-22). Dans cette narration toute simple, on trouve déjà — il y a 20 siècles, — le parfait modèle d'un Concile. Car déjà dès ce premier Concile, apparaît clairement quelle est l'autorité des évêques et quel lourd devoir leur incombe dans n'importe quel Concile oecuménique, depuis celui de Jérusalem jusqu'à l'actuel II^me^ Concile du Vatican.

b) *Ce que le Concile requiert de chaque évêque.*

C'est pourquoi c'est un devoir propre et sacré des évêques, appelés à participer à la sollicitude pastorale, que de s'appliquer avec zèle aux travaux conciliaires. Ce devoir réclame non seulement que tous soient présents aux prochaines sessions vaticanes, mais aussi que, pendant ces huit mois, ils restent en communion étroite avec tous leurs frères dans l'épiscopat et qu'ils se montrent diligents dans le commerce épistolaire, chaque fois que la Commission présidée par notre Cardinal Secrétaire d'Etat s'adressera à eux. La promptitude que tous et chacun mettront à étudier les documents et à formuler leur réponse aura pour résultat que les travaux du Concile progresseront avec sagesse, et que cette grande entreprise, qui suscite l'intérêt du monde entier, arrivera à son heureuse conclusion.

c) *Les collaborateurs des évêques en ce qui concerne le Concile.*

Le souci attentif de voir tout ce travail effectué par tous, bien et rapidement, pourra utilement conseiller aux évêques — qui en cette année doivent tenir à la tâche conciliaire comme à la prunelle de l'œil — de compléter leur propre activité en recourant à l'aide d'ecclésiastiques qui, dans leurs diocèses, se distinguent par leur science et leur vertu. Les évêques pourront donc prendre comme collaborateurs, comme cela a été dit, soit des hommes déjà connus à Rome et précédemment nommés dans telle ou telle Commission conciliaire, soit encore des prêtres ou des religieux de prudence reconnue et universellement estimés. Il sera utile éventuellement de communiquer leurs noms au Secrétariat général, à qui ils pourront rendre de très grands services dans des cas particuliers. Cette collaboration, restreinte à un nombre limité de personnes capables de garder soigneusement le secret du Concile, loin d'être déplacée dans une entreprise de cette dignité, peut lui apporter beaucoup de prestige et d'efficacité.

III. COLLABORATION DU CLERGÉ ET DES LAÏCS

a) *L'intérêt et la sollicitude croissants des fidèles pour le Concile.*

Quant aux fidèles, c'est chaque jour que croît l'intérêt religieux avec lequel ils suivent les travaux du Concile et en souhaitent le succès. De même, l'industrieuse activité avec laquelle l'Eglise a déployé au cours des derniers mois la richesse de sa vie a surpassé l'attente universelle. Cela Nous est confirmé par les nouvelles consolantes qui Nous parviennent de tous les coins du monde et qui Nous remplissent de joie.

A présent aussi revient suavement à Notre cœur la pensée continuelle de la première Pentecôte, comme si c'était la note dominante de la liturgie quotidienne: « L'Esprit du Seigneur a rempli tout l'univers. Lui, qui maintient le monde dans l'unité, connaît toute parole qui s'y prononce » (Sap. 1, 7).

Lorsque le Concile oecuménique fut convoqué et ensuite lorsqu'il commença, il est absolument certain qu'il a excité dans tous les continents, là où l'Eglise catholique compte des fils, tout d'abord une attention pleine de respect; ensuite, un vif souci de s'informer; enfin, un espoir de plus en plus intense, inclinant pourtant à la perspective d'un plus grand bien.

Le peuple chrétien et, en particulier, les âmes les plus innocentes, les plus pures, les plus atteintes par la souffrance se réjouissent de se sentir unies dans une supplication universelle, comme si l'heureux succès du Concile devait apporter au genre humain, même dès ici-bas, cette juste et légitime prospérité, avec une paix assurée, qui est comme un avant-goût du bonheur éternel.

b) *Inconvénients à éviter.*

Il ne manque pas d'âmes simples, candides, poussées par la ferveur religieuse, qui multiplient leurs interventions pour que soient introduites de nouvelles formes de prières privées et publiques. On voudrait ainsi répandre très largement dans l'Univers catholique des formes de prières répondant aux différentes circonstances de temps, de lieu, de langue, de tradition[2].

Il n'est pas du tout nécessaire, au moins actuellement, d'accueillir des genres nouveaux et particuliers de prières. Celles-là suffisent en effet qui, approuvées par l'autorité ecclésiastique, ont passé jusqu'ici dans nos coutumes.

L'Eglise catholique est à la vérité « la Reine qui siège à ta droite » (de Dieu) et qui apparaît au monde « avec des habits d'or, des vêtements de diverses couleurs » (Ps. 44, 10). Sa structure, admirablement unifiée en un seul corps, est constituée par le primat du Pontife romain, par les diocèses, les paroisses; elle est ornée et enrichie par des liturgies sacrées, des rites très anciens ou récemment introduits. Cela suffit à la fois à sa solidité et à sa cohésion; cela répond au désir de la variété et garantit une ample liberté pour la prière privée ou publique.

c) *La manière dont les fidèles doivent collaborer dans chaque diocèse.*

Selon l'office sacré qui leur incombe, les évêques dirigent les divers diocèses et y veillent à tout ce qui regarde l'enseignement, le gouvernement, le culte divin. Cette tâche, les évêques et les prélats, chacun dans son territoire et selon sa compétence, la remplissent avec une parfaite conscience de leur devoir et pour la part qui leur revient. Quant aux prêtres, aux religieux, aux moines et vierges consacrées et aux fidèles eux-mêmes du laïcat, le sacrifice eucharistique, l'office divin,

---

2. D'après *L'Oss. Rom.* du 8 février, le Souverain Pontife aurait en vue des chaînes de prière, ou autres dévotions que certains voudraient introduire pour le succès du Concile.

le rosaire leur fournissent une matière très riche et vivante de prières. La famille chrétienne dans le monde entier, et de manière privée et publiquement, peut demander ainsi l'aide divine pour le Concile oecuménique.

Au reste, ce qui importe avant tout c'est que les âmes s'élèvent dans un désir enflammé de prière et qu'elles développent aussi l'ardeur des autres, avec cet élan et cette volonté de ferveur religieuse qui est exprimée dans un rite romain par ces mots: *instanter, instantius, instantissime.* Telle est bien la prière du peuple chrétien qui, rempli d'une espérance sûre, attend dans la joie le secours d'en haut.

IV. OBJECTIFS DU CONCILE OECUMÉNIQUE QUI INTÉRESSENT L'ENSEMBLE DE LA CHRÉTIENTÉ ET TOUTE LA FAMILLE HUMAINE

a) *Large retentissement du Concile dans le monde.*

Avant de terminer cet entretien spirituel, il Nous est agréable, Vénérable Frère, d'ajouter ceci. De-ci de-là, est parvenue à Nos oreilles la nouvelle de cette confiance et de ce respect avec lesquels l'opinion publique se tourne vers les thèmes de la paix ou de la solution chrétienne d'autres questions, depuis que la grande entreprise du Concile a suscité une attente en ces matières; et cela non pas de façon obscure, mais avec toute l'efficacité d'un message éclatant et la fermeté d'une prompte résolution.

A la vérité, la décision de convoquer le II^me^ Concile oecuménique du Vatican ne paraissait pas, au début, retenir l'attention de la société civile. Mais après les trois années de préparation et surtout après la première session du Concile, du 11 octobre au 8 décembre de l'année dernière, cette entreprise a provoqué un tel respect dans le monde entier — même chez ceux qui professent des opinions religieuses, philosophiques ou politiques divergentes — que l'on peut se demander à bon droit si la lumière de la grâce céleste n'est pas descendue plus proche du cœur des hommes, les amenant peu à peu au Christ Jésus et à son Eglise sainte et maternelle.

b) *Observateurs non catholiques invités au Concile.*

Pour ne relever qu'un point, Nous avons vu avec plaisir que l'annonce et l'invitation adressées aux frères séparés de l'Eglise — qui cependant se glorifient du nom chrétien — dans le but qu'ils envoient au Concile du Vatican des observateurs et des témoins ont eu des résultats heureux, notables et apaisants.

Quant à Nous, ces invitations et l'honneur singulier avec lequel elles ont été acceptées — faveur rare dans l'histoire de l'Eglise et des Conciles — Nous poussent à penser qu'on peut clairement en augurer que beaucoup de cœurs s'appliquent déjà à comprendre profondément cette prière que le Christ Jésus, dans la veillée mystérieuse de sa Passion, a adressée à son Père: « Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils pour que ton Fils te glorifie... Je prie pour ceux que tu m'as donnés, car ils sont à toi... Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés pour qu'ils soient un comme nous » (Jo 17, 1. 9. 11).

c) *Le Concile oecuménique intéresse tous les hommes.*

Déjà on peut voir que ceci se réalise de quelque manière. Sans doute, le Concile que Nous avons convoqué concerne directement les membres de notre Eglise, qui est une, sainte, catholique et apostolique. Tel était l'objectif principal que Nous Nous proposions. Mais si Nous Nous limitions seulement à Nos problèmes et à ceux des catholiques, si Nous restions uniquement dans le cercle de l'Eglise catholique, cette manière d'agir — comme Nous l'avons toujours pensé — ne semblerait-elle pas répondre insuffisamment aux ordres du Divin Rédempteur. De celui-ci, le disciple, objet de sa prédilection, a écrit: « C'est lui qui est victime de propitiation

pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier » (I Jo 2, 2).

Ne serait-ce pas vrai, ce qu'affirme le même Evangéliste du Sauveur Divin, lumière des hommes : « Vraie lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde? » (Jean, 1, 9).

Et Luc n'était-il pas éclairé par l'Esprit Saint quand il écrivait : « Toute chair verra le salut de Dieu » (Luc, 3, 6)?

Et Paul, compté à juste titre parmi les Apôtres et les Prophètes, en donne l'avertissement solennel aux Romains : « Gloire, honneur et paix à quiconque fait le bien (d'abord au Juif et puis au Grec) ; car Dieu ne fait point acception des personnes » (Rom. 2, 10-11).

Avec quelle joie le même Paul, écrivant à Tite, affirme en peu de mots la nature et la force du mystère du salut : « La grâce de Dieu notre Sauveur est apparue à tous les hommes » (Tit. 2, 11).

Pour clore ces citations, Nous aimons à rappeler une maxime de l'interprète si qualifié et si éloquent de Paul, saint Jean Chrysostome, maxime qui Nous a vivement ému depuis Notre jeunesse : « Rappelez-vous, Frères, que vous devez rendre compte non seulement de votre vie personnelle mais du monde entier » *(Homélie XV sur S. Matthieu).*

d) *Présages de temps meilleurs.*

Le fait que la plupart des frères séparés de ce Siège apostolique ont manifesté tant de respect et de bienveillance pour le Concile oecuménique est certes une cause de grande consolation. Mais combien plus vive l'espérance, combien plus fortes les grâces célestes à obtenir si, dans l'affirmation de la vérité intégrale, tous ceux qui sont appelés à la même foi que nous, au même salut dans le Christ et son unique bercail, sentent passer un souffle de charité sincère.

Cela relève du dessein secret de Dieu, dans lequel il Nous semble déjà entrevoir les premières lueurs de ce jour tant désiré, dont Jésus-Christ Notre-Seigneur saluait la venue future en ce souhait ardent et confiant : « J'ai d'autres brebis, qui ne sont pas de ce bercail-ci et je dois les y amener elles aussi... et il y aura un seul bercail et un seul pasteur » (Jo 10, 16). O! comme il serait consolant pour Notre âme de pouvoir lire avec ces brebis-là ces paroles si chères, et contempler ces images charmantes du 10e chapitre de saint Jean, là surtout où Jésus nous redit : « Je suis la porte (c'est-à-dire la porte par où entrent les brebis) ; celui qui entrera par cette porte se sauvera ; il ira et il viendra et il trouvera pâture » (Jean 10, 9).

Que tel soit donc le vœu que nous concevons à nouveau avec confiance : Puisse, avec la grâce de Dieu, le IIme Concile oecuménique du Vatican, qui a heureusement commencé, produire dans l'Eglise une très grande abondance de fruits spirituels et ouvrir à l'apostolat catholique des champs très vastes. Alors les hommes, sous la conduite de l'Epouse du Christ, pourront atteindre ces objectifs si élevés et si désirés, auxquels ils n'ont pas encore réussi à parvenir.

Grande espérance certes, qui intéresse l'Eglise et toute la famille humaine.

Ces graves responsabilités de notre charge pastorale, nous devons les peser, nous évêques de l'Eglise de Dieu. Le fait d'avoir gardé et de continuer à garder l'intégrité de la doctrine catholique, telle que les Saints Evangiles, la vénérable Tradition, les Pères de l'Eglise et les Pontifes romains l'enseignèrent est, sans aucun doute, un bienfait de la grâce divine et un titre d'honneur pour nous. Mais cela ne suffit pas à l'accomplissement des consignes du Seigneur, celle-ci, par exemple : « Allez, enseignez toutes les nations » (Matthieu, 28, 19) ou cette autre, **de l'Ancien Testament déjà : « Il leur a confié à chacun le soin du prochain »** (Eccl. 17, 12).

EXHORTATION ET SOUHAITS

Vénérable Frère,

Ce Nous est une très grande joie de vous communiquer Nos pensées, au déclin de ce jour de l'Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tandis que Nous avons le plaisir de vous annoncer que les Commissions du II^me^ Concile oecuménique du Vatican ont repris allégrement leur travail à Rome, Nous vous informons en même temps que le Secrétariat du Concile enverra sans tarder aux Pères Conciliaires, revêtus du caractère épiscopal, tout ce qui concerne l'étude et la préparation des schémas sur les questions qui ont été confiées à la diligence des Commissions.

Fasse le Seigneur que le travail entrepris avec un zèle ardent, appuyé de la prière de tout le clergé, de tous les religieux, hommes et femmes, répandus à travers le monde comme des étincelles, non seulement obtienne la grâce de la constance dans l'activité apostolique, mais aussi produise ces fruits très abondants dont nous attendons le salut et le bonheur de l'humanité. C'est la grâce apportée par le Christ Jésus, qui « est venu allumer un feu sur la terre » (Luc, 12, 49), pour que tout brûle d'une foi rayonnante et d'une charité ardente.

Pour encourager nos frères dans l'épiscopat, Nous ne trouvons rien de plus doux, rien de plus apte à les émouvoir, que de leur proposer ces paroles empruntées à l'Epître de saint Paul aux Colossiens. En effet l'Apôtre des Nations — combien il fut à la vérité un instrument de choix, — pour stimuler les âmes plus généreuses vers les hauteurs et les inciter à des entreprises courageuses leur donne un mot d'ordre: « *Omnia et in omnibus Christus.* Le Christ tout et en tout » (Col. 3, 11). Puis, il poursuit: « Vous donc, les élus de Dieu, ses saints et ses bien-aimés, revêtez des sentiments de tendre compassion, de bienveillance, d'humilité, de douceur, de patience; supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement, si l'un a contre l'autre quelque sujet de plainte; le Seigneur vous a pardonné, faites de même à votre tour. Et puis, par-dessus tout, la charité, en laquelle se noue la perfection. Avec cela, que la paix du Christ règne dans vos cœurs; tel est bien le terme de l'appel qui vous a rassemblés en un même Corps. Enfin, vivez dans l'action de grâces! Que la Parole du Christ réside chez vous en abondance: instruisez-vous en toute sagesse par des admonitions réciproques. Chantez à Dieu de tout votre cœur avec reconnaissance, par des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés. Et quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père! » (Col. 3, 12-17).

Dans ces sentiments et avec la conscience de nos devoirs, reprenons, Vénérable Frère, notre saint travail commun, dans la clarté de l'esprit et la joie du cœur, pour le bien de la Sainte Eglise de Dieu, confiants uniquement dans le secours et la grâce céleste et pour que la lumière et l'aide de cette grâce répandent d'abondantes faveurs sur Nos vœux et Nos souhaits, à vous, Vénérable Frère, et à tout votre troupeau, Nous accordons de grand cœur, dans le Seigneur, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 janvier en la fête de l'Epiphanie du Seigneur de l'année 1963, la cinquième de Notre Pontificat.

Jean XXIII, Pape.

Radio-message du Mercredi des Cendres, 28 février 1963. — (*L'Oss. Rom.*, 1^er^ mars 1963. — Trad. française de la *N. R. Th.*).

Au début du carême, le Saint-Père s'est adressé aux fidèles du monde entier, les stimulant à nouveau à la prière et à la pénitence pour le succès du Concile. **Il a montré dans le carême un temps spécialement propice à l'exercice de la**

charité. Celle-ci implique progrès dans la connaissance des vérités religieuses et abnégation de soi dans la pénitence.

« La circonstance particulière du Concile oecuménique en cours rend tout moment de l'année liturgique opportun pour inciter clergé et fidèles à vivre dans la ferveur et l'effort chrétiens.

Le premier juillet de l'an dernier, jour consacré au culte du Très Précieux Sang de Jésus, Nous avons, dans l'encyclique *Poenitentiam agere,* fait un appel à la pénitence, c'est-à-dire à une amélioration de la façon de penser et d'agir selon l'enseignement évangélique, qui est splendeur de vie, pureté de mœurs et — en conséquence — recherche et conquête des autres vertus par la prière, les sacrements et la mortification.

Exercice de la charité et des autres vertus.

Voici qu'est venu le carême, le premier depuis l'ouverture du Concile. C'est le temps le plus indiqué pour progresser dans l'acquisition de la vertu, et spécialement dans l'exercice de la charité envers Dieu et envers les hommes.

« Le voici maintenant le temps favorable, écrivait S. Paul aux Corinthiens, le voici maintenant le jour du salut! » (2 Co 6, 2), qui doit conduire à une mise en pratique plus immédiate de la loi d'amour: d'un amour qui a comme principe et fin dernière le Créateur et le Législateur de l'univers, « le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation » (2 Co 1, 3); d'un amour qui, pour édifier les hommes, veut leur donner la connaissance de ces vérités qui éclairent la route, dissipent les doutes, triomphent de toutes les faiblesses; d'un amour qui s'offre en exemple d'austérité de mœurs, de joie sereine, d'harmonieuse entente familiale et sociale.

Tout cela doit être le carême pour les fidèles de tous rites, de ceux qui descendent directement des vénérables traditions apostoliques et patristiques, et de tous les autres se rattachant aux formes plus récentes et autorisées de vie ascétique et à ces nouvelles applications liturgiques, qui tiennent un juste compte des exigences de l'âme populaire, riche, dans tous les groupes ethniques, d'authentiques et multiples valeurs.

Tout cela veut être aussi le point culminant vers lequel se tourne l'attention de tout homme, point sur lequel tombe le rayon de la première et la plus importante vérité révélée, accessible en même temps à la raison humaine: cette vérité qui traverse les siècles, illumine et enflamme tout: *Deus est,* Dieu est: *Ego sum qui sum* (Ex 3, 14). A lui la gloire et l'amour!

Les harmonies sublimes de la révélation prennent un relief plus vif au temps d'un Concile, qui en est comme le livre ouvert, du *Credo in unum Deum* jusqu'au *et vitam venturi saeculi.* Sur cette vérité, vibre la parfaite adhésion de l'Eglise et se concentre l'aspiration de tant d'âmes qui entrevoient la nouvelle saison de grâce qu'annoncent les délibérations des Pères qui sont réunis autour du successeur de saint Pierre et ne font qu'un avec lui pour accueillir les motions du Saint-Esprit et pour répondre avec empressement au ministère apostolique.

C'est donc le Concile qui donne le ton au carême de cette année, mettant spécialement l'accent sur le devoir de tout bon chrétien de vivre le précepte de la charité plus que de s'arrêter à contempler la nouvelle floraison dont tous veulent se réjouir. Le devoir est d'agir et non de regarder.

Instruction religieuse et pénitence consciente.

Vous comprenez, chers fils, que Notre parole, aujourd'hui, ne vous engage pas en particulier à des pratiques extérieures, qui ont cependant leur pleine valeur; Notre parole ne renouvelle pas immédiatement et seulement l'appel angoissé à venir

en aide à nos semblables les plus malheureux, en nous rendant compte de leurs besoins. Cet appel est permanent dans l'Eglise.

Mais Nous voulons avant tout vous exhorter à profiter du carême en vous appliquant au très grave devoir de l'instruction religieuse et en donnant à la pénitence véritable et efficace la place qui lui revient selon la vocation et les conditions de chacun.

Etude et méditation des vérités éternelles, que Dieu a voulu communiquer à l'homme en annoblissant son intelligence et en révélant à son regard l'horizon infini de ses desseins de salut et d'amour. C'est seulement ainsi, dans cette lumière, que l'homme se découvre lui-même, en vient à connaître ses devoirs ardus et urgents et se détermine à la pratique généreuse de la pénitence, comprise comme amour de la croix. C'est par là que l'on reconnaît le chrétien sincère et décidé. C'est seulement d'une conduite austère, qui vit et applique la pauvreté et le renoncement enseignés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que l'ordre familial et social peut recevoir une impulsion décisive pour une rénovation dans la vérité, dans la liberté des fils de Dieu, dans la justice plus vraie et profonde, parce que capable de renoncer à quelque chose pour soi-même et de donner aux pauvres et aux déshérités.

Voilà comment, avec l'institution du carême, l'Eglise ne conduit pas ses enfants à un simple exercice de pratiques extérieures, mais au devoir sérieux d'amour et de générosité pour le bien de leurs frères, à la lumière de l'antique enseignement des prophètes: « Ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît? Rompre les chaînes injustes, — proclame Isaïe — délier les liens du joug; renvoyer libres les opprimés, briser tous les jougs; partager ton pain avec l'affamé, héberger les pauvres sans abri; vêtir celui que tu vois nu et ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair. Alors ta lumière poindra comme l'aurore, ta blessure sera vite cicatrisée. Ta justice marchera devant toi et la gloire de Yahvé derrière toi » (Is 58, 6-8).

Voilà ce qu'est le carême, voilà l'exercice de la vraie pénitence et voilà tout ce que le Seigneur attend de tous, en « ce temps favorable » de grâce et de pardon.

Prière ardente au Divin Rédempteur.

Notre voix ce soir est diffusée jusque dans vos maisons et elle est une invitation paternelle à une réponse généreuse. Dans les familles chrétiennes les traditions solides et anciennes de la discipline ecclésiastique rencontrent des âmes sensibles et généreuses, que Nous sentons en pensée réunies autour de Nous, afin que la palpitation des cœurs s'élève en prière au Divin Rédempteur.

O Seigneur Jésus, qui au seuil de votre vie publique vous êtes retiré au désert, veuillez amener tous les hommes au recueillement, qui est le commencement de la conversion et du salut;

Vous étant séparé de la maison de Nazareth et de votre Mère très douce, vous avez voulu éprouver la solitude, le sommeil, la faim; et au tentateur, qui vous proposait de faire des miracles, vous avez répondu avec la fermeté de la parole éternelle qui est prodige de grâce céleste;

Temps de carême!

O Seigneur, ne permettez pas que nous courions aux citernes lézardées (Jer 2, 13) ni que nous imitions le serviteur infidèle, la vierge folle; ne permettez pas que la jouissance des biens de la terre rende notre cœur insensible aux plaintes des pauvres, des malades, des petits orphelins et de nos innombrables frères qui aujourd'hui même manquent du minimum nécessaire pour se nourrir, pour couvrir leurs membres dénudés, pour rassembler leur famille sous un même toit.

Les eaux du Jourdain ont coulé aussi sur vous, ô Jésus, sous les regards de la foule, mais bien peu alors pouvaient vous reconnaître: et ce mystère de foi retardée ou d'indifférence, se prolongeant au cours des siècles, reste un motif de

douleur pour tous ceux qui vous aiment et ont reçu la mission de vous faire connaître au monde.

Accordez aux successeurs des apôtres et des disciples et à tous ceux qui se réclament de vous et de votre croix de faire avancer l'œuvre de l'évangélisation, de la soutenir de leurs prières, de leurs souffrances et de l'intime fidélité à votre volonté.

Et de même que vous, agneau d'innocence, vous êtes présenté à Jean-Baptiste comme un pécheur, attirez-nous aussi, Jésus, aux eaux du Jourdain.

C'est là que nous voulons venir pour confesser nos péchés et purifier nos âmes. Et comme les cieux en s'ouvrant annoncèrent la voix de votre Père qui se complaisait en vous, ô Jésus, qu'ainsi, ayant victorieusement traversé l'épreuve et vécu dans l'austérité la période de carême, nous puissions, à l'aube de votre résurrection entendre de nouveau au plus profond de nos âmes la même voix du Père céleste qui reconnaisse en nous ses enfants.

O sainte quarantaine de l'année mystérieuse du Concile oecuménique!

Que cette prière monte, en cette soirée de serein recueillement, de toutes les maisons où l'on travaille, l'on aime et l'on souffre. Que les anges du ciel recueillent les soupirs de tant d'âmes de petits innocents, de jeunes gens généreux, de parents laborieux et sacrifiés et de tous ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur esprit, pour les présenter à Dieu. De là descendront en abondance les dons de consolation céleste dont Notre Bénédiction Apostolique veut être le gage et le reflet. »